

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Paul Foucart, 12 mai 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Paul Foucart, 12 mai 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 mai 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Foucart, Paul \(1848-1902\)](#)

Lieu de destinationValenciennes (Nord)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin avertit Paul Foucart qu'il fera poursuivre Bonnaire, de mauvaise foi, dès le retour d'Alexandre Tisserant.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La fin de la formule de politesse et la signature ne sont pas copiées.
- Sur le folio 365r sont copiées deux lettres de Godin à Paul Foucart du 12 mai 1877.

Mots-clés

[Conflit, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Bonnaire \[monsieur\]](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (365r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024
